



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 12 septembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 6 septembre 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41

Nombre de présents participant au vote : 33

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Rémi DETANG	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Monsieur Didier RELOT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Philippe LEMANCEAU		
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA	

Membres absents :

Madame Céline TONOT	Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Monsieur Philippe BELLEVILLE
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN- CLAUDET

OBJET : DEPLACEMENTS, MOBILITES ET ESPACE PUBLIC

Dijon - 13 rue de Chenôte - Emplacement réservé n°42 - Acquisition d'une propriété bâtie

Dans le cadre de la succession de Madame Pierrisnard, propriétaire de la maison située 13 rue de Chenôte à Dijon, cadastrée section DL n°67, d'une superficie de 245 m², la métropole est sollicitée pour l'acquisition de ce bien grevé d'un emplacement réservé n°42 relatif à l'aménagement des abords de la voie.

Il est rappelé que cet emplacement réservé vise à favoriser les mobilités douces sur l'axe sud de la métropole qui pourra être réalisé après achèvement de la maîtrise foncière publique.

Il est proposé de procéder à l'acquisition de cette propriété bâtie, libre d'occupation, moyennant le prix de 270 000 €, conforme à l'évaluation du Domaine.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'acquérir** sur la succession de Madame Pierrisnard, une propriété bâtie libre d'occupation, située 13 rue de Chenôte à Dijon, cadastrée section DL n°67, d'une superficie de 245 m², grevée d'un emplacement réservé n°42 ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra moyennant le prix de 270 000 €, conforme à l'évaluation du Domaine ;
- **de dire** qu'il sera procédé à cette acquisition par acte notarié ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer au nom de Dijon métropole, tous actes et documents à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN POUR : 39 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 6 PROCURATION(S)